

Déclaration liminaire du SNUDI FO au GT « Remplacement » du 28 janvier 2026

Les mobilisations se multiplient dans de nombreux départements (grève, rassemblements, pétitions...) contre la fusion des différents types de remplaçants et contre la départementalisation de la gestion des remplaçants. C'est le cas notamment en Gironde, dans les Bouches-du-Rhône, dans le Rhône, en Moselle, dans l'Aisne, dans l'Oise...

Le SNUDI FO soutient ces mobilisations initiées dans les départements et demande que des réponses positives soient apportées à leurs revendications.

La fusion des différents types de remplaçants mise en œuvre depuis le décret du 9 mai 2017 conjuguée aux suppressions de postes dans le 1^{er} degré décidées par les gouvernements successifs ont des conséquences catastrophiques.

Un rapport sénatorial publié en juin 2025 confirme ainsi l'état désastreux du remplacement des enseignants absents dans les écoles : en 2023-2024, le nombre de demi-journées non remplacées s'élevait à 1 630 163, contre 1 095 001 en 2018-2019... soit une hausse de 49% !

Cela ne peut plus durer ! Ce ne sont ni le pilotage départemental, ni le déploiement d'une nouvelle solution de pilotage, ni la réorganisation des moyens de remplacement qui vont améliorer la situation. C'est uniquement la création de postes de remplaçants qui le permettra. Les suppressions de postes doivent s'arrêter ! Les fusions des différents types de remplaçants doivent cesser !

Le SNUDI FO exige ainsi :

- L'annulation des 2 229 suppressions de postes prévues pour la rentrée 2026 et la création des postes à hauteur des besoins, notamment des postes de titulaires remplaçants ;
- La satisfaction immédiate des revendications exprimées par les personnels mobilisés dans les départements à savoir le maintien des spécificités des différents types de remplaçants : ZIL, brigade, remplaçants REP+ et le maintien des gestions du remplacement par les circonscriptions...
- L'annulation des suppressions de postes de secrétaires de circonscription liées à la réorganisation du remplacement dans certains départements.